

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Initiation à la psychologie de l'apprenant			
Code	PEIM1B03PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B03PPA Psychologie de la relation et de la communication 30 h / 3 C

PEIM1B03PPB Psychologie du développement 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B03PPA Psychologie de la relation et de la communication 30

PEIM1B03PPB Psychologie du développement 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	6_PEIM1B03PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et pratique, à aborder les phénomènes de communication. Il est demandé à l'étudiant de mettre en pratique les principes vus au cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours l'étudiant sera capable de/d' :

- Avoir une approche pratique et théorique des compétences de communication
- Faire des liens avec la réalité scolaire
- Développer des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession
- Mobiliser des connaissances pour mieux s'adapter aux situations de communication

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Schémas de la communication
Communication interpersonnelle
Proxémie
Communication paradoxale
Facteurs de réussite de la communication
La communication en classe
Les relations et les rôles au sein de la classe
La collaboration : vers le co-enseignement
La compréhension du concept de conflit.
Des premières pistes de gestion de conflits.

Démarches d'apprentissage

- Exposés basés sur le syllabus;
- Un Powerpoint reprenant les différents points abordés dans le syllabus;
- Nombreux moments de collaboration inter classes;
- Lecture d'un livre sur le conflit;
- Vidéos;
- Matériel didactique;
- Séquences d'exercices et /ou de présentations faite par les étudiants

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices tout au long du cours de manière formative

Utilisation de supports favorisant les différents profils d'apprentissage.

Sources et références

De nombreux auteurs présentés dans la bibliographie du syllabus (Caron C , Dubé S , Carré Ch. ...).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, Powerpoint, vidéos et notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Les modalités des examens sont expliquées en détail lors du cours

Comme précisé dans le décret, les étudiants ayant raté la session de janvier représentent un examen écrit en juin. Une troisième session est également organisée en août, également sous la forme d'un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEIM1B03PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels).
- Evaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

Plus précisément, il sera capable de :

- identifier ;
- décrire ;
- expliquer ;
- illustrer ;
- mettre en lien,

notamment à partir de situations concrètes, les concepts et théories liées aux besoins et au développement du jeune apprenant vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage développera les contenus suivants:

Besoins de l'enfant /adolescent en lien avec les dynamiques motivationnelles et émotionnelles.

Développement des fonctions exécutives.

Développement cognitif

éveloppement socio-affectif

Développement moteur

Différences inter et intra-individuelles dans le développement de l'enfant.

Démarches d'apprentissage

À côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des

pratiques liées à la recherche en sciences humaines.

Des exercices pratiques, des lectures individuelles et des travaux de groupes seront effectués en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges autour des notions abordées et des exercices réalisés seront organisés de manière régulière lors des séances de cours.
Une séance de questions-réponses sera prévue avant la session d'examens.

Sources et références

On tirera profit des lectures ou consultations suivantes :

- Bideaud, J., Houdé, O & Pedinielli, J.-L. (2004). L'homme en développement. Paris : P.U.F.
- Berthier, J.-L., Borst, G., Desnos, M. & Guilleray, F.(2018). Les neurosciences cognitives dans la classe. Paris : ESF sciences humaines
- Gueguen, C. (2014). Pour une enfance heureuse. Paris : Editions Robert Laffont.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours seront déposés sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve où sont testées les connaissances de l'étudiant, ses capacités à les illustrer et à les appliquer en référence à des situations concrètes.

L'évaluation certificative se fera uniquement via un examen écrit qui portera sur l'ensemble des concepts et connaissances vus lors des séances de cours (100% de la note)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un

certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session

suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute

absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la

direction, donnera lieu à un
nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la
responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de
département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).